

Genre du véhicule Machine de travail (véhicule spécial) *)	Marque de fabrication JOHN DEERE	Type 6 4 4 C J	Fiche d'homologation N° CH 5455 05
--	-------------------------------------	-------------------	---------------------------------------

Constructeur	JOHN DEERE, Usine de Saran, F-45400 Fleury-les-Aubrais		
Identification	sur la plaquette du constructeur	"644 CJ"	
	devant le N° du châssis	"CD"	derrière le No du châssis = usine de montage de Saran
Plaquette constructeur	à droite, sur l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu		
N° du châssis	à droite, sur l'avant du véhicule, au-dessus de l'essieu		
Identification du moteur	"6466 ACD 01"	plaquette, à gauche, latéralement sur le bloc	
Importateur principal	NOTZ AG., 2555 Brigg		
Véhicule homologué	003 362 CD		

Châssis				Moteur	JOHN DEERE	Type	6466 ACD 01
Nombre d'essieux	2	Nombre de roues	4	Marque	en ligne	Temps	4
Direction	hydraulique, articulée **			Construction	D	Position	arrière
Transmission	inverseur			Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Nombre de vitesses	2 paliers	Entraînement	toutes roues +	Refroidissement	116,0	Course	120,6
Frein de service	hydraulique, 1 circuit, à disques			Alésage	7643	CV-impôt	38,93
	dans bain d'huile, sur toutes les roues			Cylindrée	113 DIN	à l/min	2200
				Puissance en kW	78,0 dB/A	à l/min	1650
Frein auxiliaire	mécanique, à expansion interne,			Bruit à l'arrêt	1 = 635 x Ø 193 mm		
	sur l'arbre de la boîte c.v. (pédale)			Silencieux			
Frein d'arrêt	identique au frein auxiliaire			Mesure des gaz	Bacharach = 6,0		
Ralentisseur	-			Déparasitage	-		
Contrôle 2 circuits	-						

Carrosserie	pelle			Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	1	Compteur de vitesse	-	Poids à vide	5790	7410	13200
Centres sécurité	av -	ar -	-	Charge utile	-	-	-
Cale	1 = 440x200x250mm	Rétroviseurs	gauche + droite	Poids total	-	-	-
Antivol	-			Poids garantis	6200	7500	13700
				Pneus	20.5 R 25	20.5 R 25	
Nombre de places	t 1	av -	centre - ar -	Ply / bar	* / 3,5	* / 3,5	
				Charge	13400	13400	
Dimensions	intérieur	extérieur		pour V max	50	50	
Longueur	6900	Empattements	2920	Jantes	17,00 x 25/2	17,00 x 25/2	
Largeur	2660 *	Essieu double	av - ar -				mécanique automatique
Hauteur	2200	Voies	av 2030 ar 2030	Gar. poids remorquable avec/sans frein	-	-	-
Porte à faux	av -	Voies	av - ar -	Garantie poids de l'ensemble	-	-	-
	ar 1630		ar -	Poids remorquable testé	-	-	-
			ar -	Charge garantie sur le toit	-	-	-
Distance volant - vers l'avant du véhicule	4150 *	Braquage 0	g 10000 d 10000	Vitesse maximale selon le constructeur	-	-	40,0 km/h
avec pelle = 2,3 m3				testée 40,0 km/h à l/min 2380	-	-	au moteur prise de force

§) Equipement	
Feux de route	ECR (E)
Feux de croisement	ECR (E)
Feux de position	A (E)
Feux rouges	R-S1 (E)
Feux stop	R-S1 (E)
Clignoteurs	av HELLA K 12716 ; 4 (E) ar 2a (E)
Catadioptrés	av _____ _____ ar I (E)
Feux de gabarit	av A (E) _____ ar _____
Feux arrière de brouillard	-
Feux complémentaires	4/ lampes de travail avec lampe-témoin
Eclairage plaque	-
Essuie-glace	1/ balai _____ avec/sans lave-glace
Avertisseurs	1/ HELLA e1 20 024 _____ ou d'autres modèles homologues

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail (véhicule spécial)	
Marque et type	JOHN DEERE	644 CJ
Homologation N°	CH 5455 05	
Carrosserie	pelle	
Places	total 1	avant _____
Poids à vide	13200	Carburant D
Charge utile	-	CV-impôt 38,93
Poids total		Cylindree 7643

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation (Pour les résultats des mesures du bruit et des gaz d'échappement voir la fiche des émissions)

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4150 mm; largeur = 2660 mm.
- **) Direction : dispositif de secours: réservoir à huile; l'importateur monte un réservoir complémentaire de 4 litres.
- +) Entretien : sur toutes les roues avec libération de la traction arrière; sur demande avec blocage hydraulique du différentiel avant.
- +-) Insonorisation : l'intérieur du capot et les deux côtés du compartiment-moteur; insonorisation de la sortie d'air arrière; silencieux avec double manteau ϕ 265 mm.
- §) Equipement : la hauteur des feux de croisement, de position et des clignoteurs AV-latéraux ainsi que la distance de ces derniers depuis l'avant du véhicule admises pour raisons techniques.

Inscription dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 101 - 1 plomb sur butée de pleine-charge;
- 118 - vitesse maximale 40 km/h; le disque indiquant la vitesse maximale est obligatoire;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation jaune/noir: la protection à l'avant de la pelle;
- 138 - protection : sur les dents ou la lame niveleuse de la pelle;
- 141 - assurer : le bras de levage par cale de 160x160x30 mm; la pelle par un étréssillon;
- 160 - montage : des feux prescrits;
- 400 - remorquage avec le moteur en marche;

des travaux ne peuvent être effectués sur la voie publique qu'avec l'autorisation de l'autorité cantonale (largeur du véhicule supérieure à 2500 mm).

Lieu et date de l'homologation Brügg, 04.-06.82
15.11.82

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation